

Autonomie et inclusion



Emrenerezh hag enperzhiañ

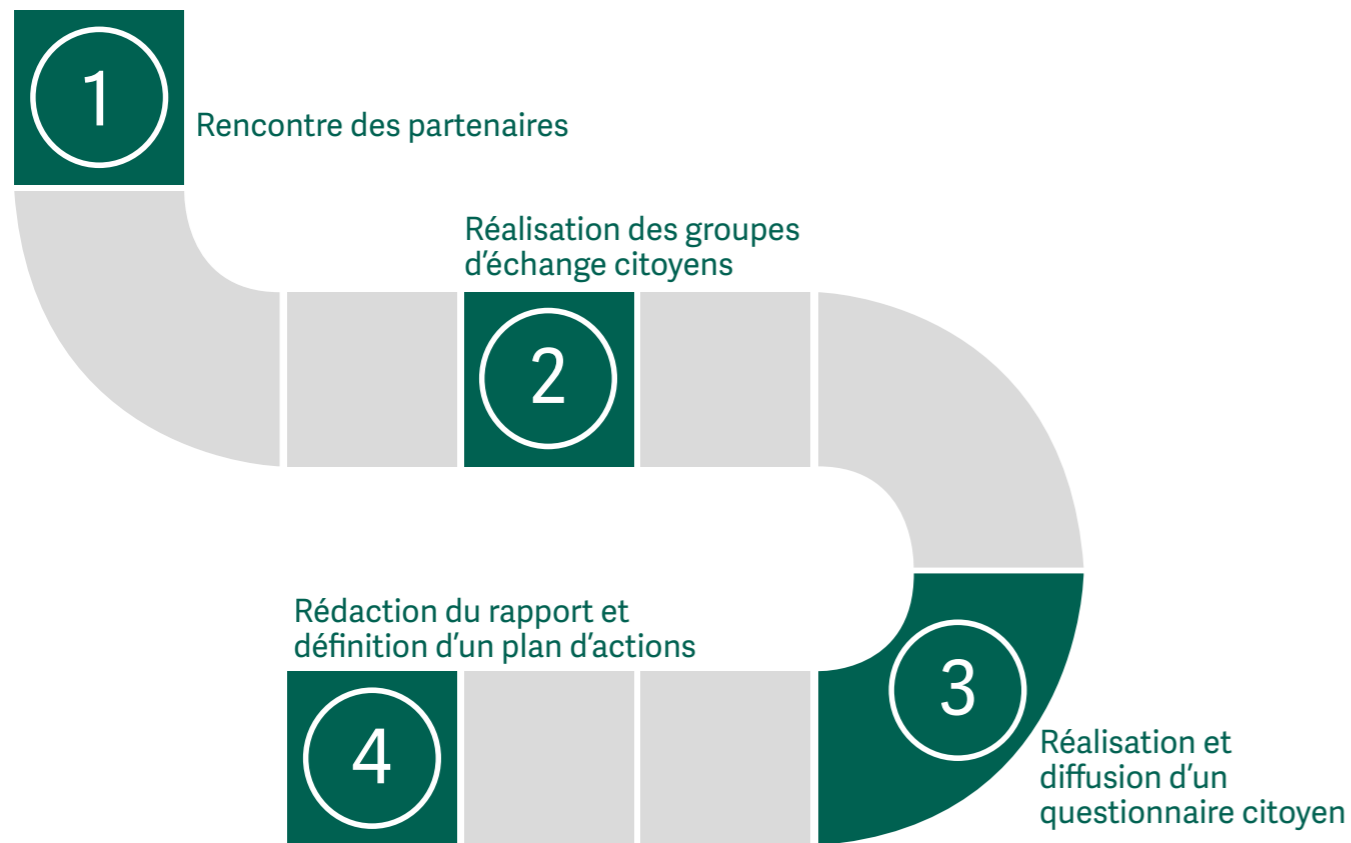
Ville - CCAS de Lannion

2023-2028

SOMMAIRE

- P4 Un schéma communal bâti sur la concertation**
- p5 Accentuer la mise en accessibilité en mettant en avant l'expertise des usagers**
- P6 Garantir l'accès à une offre de service adaptée à chacun**
- p7 Accompagner, soutenir et aller vers les publics et leurs aidants**
- P8 Créer du lien pour favoriser les solidarités**
- p9 Informer et promouvoir les dispositifs, partenaires et équipements adaptés**
- P10 Sensibiliser les différents publics**
- P11 Participer au changement global en étant précurseur sur le territoire**

Un schéma communal bâti sur la concertation



Les orientations 2023-2028

- Accentuer la mise en accessibilité en mettant en avant l'expertise des usagers
- Garantir l'accès à une offre de services adaptée à chacun
- Accompagner, soutenir et aller vers les publics et leurs aidants
- Créer du lien pour favoriser les solidarités inclusives

- Informer et promouvoir les dispositifs, partenaires et équipements adaptés
- Sensibiliser les différents publics
- Participer au changement global en étant précurseur sur le territoire

Avec en continu, de la participation et des retours d'action.

Accentuer la mise en accessibilité en mettant en avant l'expertise des usagers

Légende : ✓ Certaines actions demandées sont déjà réalisées ou engagées

Actions ponctuelles

- Fluidifier et communiquer sur l'interface « mes démarches » du site de la ville afin de faciliter les retours d'usage et les demandes d'aménagement voirie / bâti
- Investir dans une plateforme-élevatrice mobile pour les bâtiments de la ville et les événements culturels extérieurs
- Mettre en place les demandes d'aménagements énoncées au cours des ateliers
- Recenser et rendre visible les places PMR (personnes à mobilité réduite) afin de faciliter les déplacements des personnes concernées et leurs aidants

Facile à lire et à comprendre



Rendre la ville plus accessible pour tous, en écoutant les besoins des gens



Ajouter ou modifier les panneaux dans les bâtiments pour mieux s'orienter



Modifier le site internet de la ville pour que tout le monde puisse l'utiliser




Ajouter des bancs dans le centre-ville

Actions pérennes / récurrentes

- ✓ S'assurer de l'accessibilité des nouveaux établissements recevant du public ainsi que des établissements recevant du public existants de la ville
- Remettre en place des ateliers pratiques semestriels sur l'espace public
- ✓ Remettre l'utilisateur-expert et son aidant au cœur de la concertation en proposant systématiquement des réunions pour les grands projets d'aménagements et en proposant des contenus de présentation accessibles
- Proposer une signalétique intuitive dans les nouveaux établissements recevant du public et réviser celle dans l'ensemble des établissements recevant du public, notamment à l'espace Sainte-Anne
- Accentuer le travail autour du PAVE (plan d'accessibilité de l'espace public) en organisant, priorisant des actions sur un schéma pluriannuel, et en garantissant sa visibilité pour l'utilisateur
- Adapter les aménagements urbains à la population en perte d'autonomie en proposant notamment davantage de mobilier urbain en centre-ville, des zones 30 et en atteignant les 5% de stationnements pour les personnes à mobilité réduite



Garantir l'accès à une offre de services adaptée à chacun

Légende :  Certaines actions demandées sont déjà réalisées ou engagées


Actions ponctuelles


- Accentuer l'offre de biens culturels adaptés en créant une convention avec EOLE et en augmentant le fond de livres adaptés (Dys, etc.)
-  Proposer des livres en gros caractères
- Proposer une liste des livres audio de la médiathèque sous un format accessible aux personnes avec un handicap visuel
- Proposer des lieux de promenade adaptés pour tous
- Compléter l'offre à destination des seniors en adéquation avec le label « ville amie des aînés »
- Mettre en accessibilité le service téléphonique de la ville pour les personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques
-  Proposer des habitats inclusifs et davantage de logements adaptés proches des commodités et des lieux de santé
- Mettre en place une aire de loisirs adaptée et intergénérationnelle en centre-ville
- Proposer des activités sportives adaptées à des publics variés

Actions pérennes / récurrentes

-  Continuer la mise en accessibilité des événements proposés par la ville et inciter les événements organisés par d'autres instances
-  S'assurer de l'accessibilité des différents portails numériques de la ville (site principal, je participe, mes démarches et le portail de la médiathèque)

Facile à lire et à comprendre 

 Plus de livres faciles à lire et d'événements pour tous

 Des promenades faciles et plus d'offres pour les personnes âgées




Accompagner, soutenir et aller vers les publics et leurs aidants


Actions ponctuelles


- Aider les aidants en facilitant la mise en place de haltes-répit et de groupes de parole

Dans les EHPAD publics :

-  Sensibiliser les professionnels de santé des Ehpads aux handicaps et à la perte d'autonomie
- Favoriser le lien social et la participation des résidents en sortant de l'EHPAD avec des activités telles que « à vélo sans âge », en faisant venir des volontaires pour participer à des activités au sein de l'EHPAD et en mettant en place davantage de conseil de vie social

Facile à lire et à comprendre 

 Aider les personnes à profiter de la culture et des événements

 Améliorer la vie dans les EHPAD et aider les résidents à sortir

Actions pérennes / récurrentes

- Aller vers les publics vulnérables via les institutions, les associations et les milieux professionnels adaptés et protégés afin de les inciter à bénéficier de l'offre culturelle et événementielle existante
- Dans les EHPAD publics, donner de l'importance aux détails pour une meilleure qualité de prise en charge (exemples : proposer la revue « potin d'ici » en gros caractères, projeter davantage de films etc.) et favoriser la participation à des projets de la ville « hors les murs »
-  Aider les populations en difficulté à utiliser internet via une conseillère numérique
-  Mettre en place des initiatives pour veiller sur les aînés via un poste de chargé d'accompagnement des seniors, des sorties, des animations et de la prévention



Créer du lien pour favoriser les solidarités inclusives

Légende :  Certaines actions demandées sont déjà réalisées ou engagées

Actions ponctuelles

- Créer ou faciliter un réseau mettant en relation des accompagnateurs avec des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie pour les mobilités et l'accompagnement au quotidien
- S'assurer de l'accessibilité des lieux de proximité et de leurs services (centre sociaux, cafétéria de Sainte-Anne et salles de quartier)

Facile à lire et à comprendre 




Encourager le bénévolat pour tous



Aider à mettre en place un réseau de gens pour aider à faire ses courses, à se déplacer, à faire du sport ou encore à remplir ses papiers

Actions pérennes / récurrentes

- Mettre en place des actions pour favoriser le bénévolat inclusif sur le territoire
-  Continuer de renforcer le lien avec les associations et les centres sociaux






Informer et promouvoir les dispositifs, partenaires et équipements adaptés

Actions ponctuelles

- Multiplier les communications adaptées sur les dispositifs et équipements existants à Lannion en créant un guide de la santé et de l'autonomie et une rubrique spécifique sur le site internet (exemple : présentation des boucles à induction magnétique à Lannion)
- Mettre en place un forum « santé et autonomie » afin de faciliter l'accès à l'information pour les publics concernés et leurs aidants
- Créer une carte avec les bâtiments de la ville en FALC (Facile à lire et à comprendre) en partenariat avec l'ESAT de la blanchisserie
- Proposer une lecture audible du magazine de la ville
- Afin de permettre une meilleure compréhension, informer sur les conditions d'attribution des logements sociaux
- Renseigner l'interface « accèslibre » afin d'informer les usagers de l'accessibilité « réelle » des établissements recevant du public de la ville
- Créer une newsletter d'information comprenant notamment des éléments en lien avec l'autonomie et l'inclusion
- Faciliter la diffusion d'informations auprès des usagers via les professionnels de santé»

Actions pérennes / récurrentes

- Informer des aménagements adaptés lors des événements culturels et faciliter cette orientation au niveau départemental en partenariat avec « Le cri de l'Ormeau »
-  Adapter les communications en simplifiant les contenus, en utilisant davantage de pictogrammes et en multipliant les canaux de diffusion (en ligne / hors ligne)
-  Proposer un document inclusif qui liste les clubs sportifs adaptés ou handisport (guide sportif).

Facile à lire et à comprendre 



Utiliser plus souvent des images et des mots faciles à comprendre dans les communications



Pouvoir écouter le magazine de la ville sans le lire




Avoir un document qui reprend toutes les aides pour les personnes handicapées à Lannion



Sensibiliser les différents publics

Légende :  Certaines actions demandées sont déjà réalisées ou engagées




Actions ponctuelles

- Sensibiliser les élus et directions via des « mises en situation » en collaboration avec les associations
-  Sensibilisation des bailleurs sociaux
- Sensibiliser les clubs sportifs et promouvoir ceux qui sont dans une optique d'inclusion
- Inviter les usagers sur les chantiers pour sensibiliser à l'accessibilité temporaire et développer une « liste de vérifications » pour faciliter sa mise en application

Facile à lire et à comprendre 

 Sensibiliser les enfants, les élus, les services et les clubs sportifs 


Actions pérennes /récurrentes


- Profiter des événements festifs pour accentuer la sensibilisation et l'information au grand public
-  Sensibiliser la population aux « petits actes » facilitant les mobilités de chacun (stationnement gênant etc.)
-  Continuer de former les agents en contact avec le public sur le handicap
-  Continuer de sensibiliser les enfants dans les centres de loisirs





Participer au changement global en étant précurseur sur le territoire


Actions ponctuelles

- Inciter à la mise en accessibilité des commerces via le projet des ambassadeurs de l'accessibilité
- Faciliter la prise de rendez-vous médicaux en incitant à l'installation d'une cabine de téléconsultation et en créant une maison de santé
-  Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes avec un trouble du spectre autistique via la présentation des métiers de serre en interne ou encore via le projet apiculture

Facile à lire et à comprendre 

 Rendre les lieux de travail accessibles

 Encourager l'emploi des personnes handicapées

 Faciliter le vote pour tous

Actions pérennes / récurrentes

- Aller vers l'accessibilité des nouveaux établissements recevant des travailleurs de la ville et améliorer l'accessibilité des existants
- Faciliter l'accès au vote en proposant une communication en FALC et en allant vers les ESAT et foyers de vie pour présenter le processus de vote
- Augmenter les actions pour promouvoir la Ville de Lannion en tant qu'employeur afin d'inciter des personnes handicapées à postuler et ce, en visant des réseaux, associations et sites destinés principalement au public cible
- Atteindre et maintenir a minima les 6% de la masse salariale RQTH (Reconnaissance qualité travailleur handicapé)
- Montrer l'exemple au niveau de l'emploi des personnes en situation de handicap en communiquant, en formant et en sensibilisant en interne à l'administration et en s'assurant de l'accessibilité des logiciels internes à la ville
- Remonter et travailler avec les instances concernées afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrées sur le territoire (Etat, Agence régionale de santé, département, Lannion Trégor Communauté, Education Nationale, etc.) comme le besoin d'accompagnement pour la constitution de dossiers MDPH entre 6 et 18 ans, le manque de professionnels de santé, les mobilités ou encore la santé mentale



Vous avez des questions sur le plan d'autonomie et d'inclusion ? Vous souhaitez participer à une action identifiée ?

CONTACT

marielle.marechal@lannion.bzh
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Espace administratif et social de Kermaria
11 boulevard Louis Guilloux
02.96.46.13.22
ccas@lannion.bzh

Les résumés des orientations de ce document sont accessibles à tous. Ils ont été rédigés avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Nous remercions vivement les résidents du foyer de vie des Nymphéas (ADAPEI) Stéphane, Noémie et Jean François ainsi que leur éducatrice Anne-Marie pour la relecture et la validation de ce document.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville

lannion.bzh